

## **Et si Marc Ouellet avait droit à son opinion?**

Radio-Canada – Christiane Charette – 21 mai 2010



**Venue de Grand-Mère pour faire valoir son point de vue, Marilyn Paris estime que les propos du cardinal Marc Ouellet ont été mal compris. Une réflexion s'impose, croit-elle, sur la question de la naissance et des droits que certains voudraient accorder au foetus. Elle explique son accord avec les déclarations du cardinal Ouellet.**

Marilyn Paris, qui se dit laïque, ne se présente pas comme une alliée du cardinal Ouellet. Elle n'a pas d'autre objectif que de discuter du geste d'avorter.

Elle souhaite rouvrir le débat parce qu'elle croit qu'aucune discussion sur le sujet n'a été vraiment tenue. Ce à quoi Josée Legault répond que le droit à l'avortement est un droit acquis et que le débat est clos.

Commentaire – 21 mai à 12h24

### **Pourquoi cette grande peur d'aborder le sujet de l'avortement ?**

Le débat de ce matin m'a interpellée et je m'inquiète

1. À ma grande surprise, je viens d'apprendre qu'on n'a plus le droit de s'exprimer sur le sujet de l'avortement. Le dossier est clos et censuré. Et pourtant à ma connaissance, il n'y a plus aujourd'hui de sujet tabou. Ex La sexualité qui est une chose très personnelle est abordée continuellement sur la place publique et la censure n'existe plus en principe dans notre société du XXI siècle.
2. La grande peur de la part de certaines femmes de perdre ce droit à l'avortement est inquiétante car elle semble tenir sur un fil, celui de la bonne volonté politique. Pour ma part, je ne pense pas que c'est le pouvoir politique qui m'a donné cette liberté de choisir. Je l'ai reçue intrinsèquement dès ma naissance et personne ne pourra me l'enlever. Ce que l'État a fait, c'est qu'il a décidé, pour avoir une certaine paix, à cause d'un lobby fort, d'imposer à tous les contribuables une taxe pour défrayer le coût des avortements et ce sans demander l'avis des citoyens à savoir s'ils sont d'accord ou pas car les avorteurs y compris M. Morgan Taler ne font pas ce travail gratuitement pour les beaux yeux des femmes. Si l'État utilise cet argent pour accompagner les femmes psychologiquement et

matériellement qui vivent ces épreuves non seulement pour avorter mais aussi pour aider celles qui veulent garder leur enfant. Je vous dirais OUI notre société avance.

3. Quand on aborde ce sujet, il y a toujours de l'émotivité et de la confusion. Pourquoi ? car il s'agit de deux sujets distincts : le droit de la femme et le droit du fœtus qui ne peut pas encore s'exprimer. De plus, il est bon de s'entendre sur la signification de certains termes. Ex La dignité humaine, la liberté... car ces termes sont loin d'avoir la même signification pour tout le monde.
4. Si nous revenons sur les propos de Mgr Ouellet. Pourquoi se sentir outrés autant par ses propos ? Ne sommes-nous pas dans une société démocratique ? Monseigneur Ouellet a le droit et le devoir de s'exprimer ouvertement selon la doctrine de l'Église catholique « Tu ne tueras point » (car il faut appeler les choses par leur vrai nom) Par la suite chacun de nous, est libre de suivre ou pas cette doctrine selon notre conscience personnelle, selon les circonstances et d'assumer ce qui vient avec notre décision.

En dernier lieu, je félicite Mme Marilyn Paris qui a eu le courage de s'exprimer à contre courant .

### **Monique Khouzam-Gendron**

En accord (76)      En désaccord (13)

---

Commentaire – 22 mai à 21h31

Après lecture de plusieurs des commentaires émis, si on exclut bien sûr les commentaires :

- a) qui attaquent personnellement Mgr Ouellet, alors que lui n'a attaqué personne mais a parlé de l'acte lui-même qu'est l'avortement
- b) ceux qui sont hors contexte, et qui parlent de pédophilie des prêtres dans l'Église ( Oui, il y a des pédophiles dans l'Église comme ailleurs ) mais allons vérifier les pourcentages. Je vous suggère fortement de consulter les études statistiques sur le sujet.

On constate par les commentaires que :

1. Le sujet est loin d'avoir été complètement réglé comme certaines personnes le prétendent. Les gens ont besoin de s'exprimer encore et encore.
2. Toutes les femmes qu'elles soient pro-vie ou pro-choix veulent qu'on reconnaissent leur droit de décider et ne pas revenir en arrière à l'époque où elles n'étaient pas écoutées et leurs droits étaient bafoués.

3. Pour leur part, les hommes continuent aussi à s'exprimer et il ne faudrait surtout pas les exclure du débat, ni leur enlever le droit de parole en reproduisant les mêmes erreurs que certains d'entre eux ont commis dans le passé, d'autant plus qu'ils ont fait leur part dans la conception du fœtus et ont un rôle important à jouer pour soutenir leur femme.

Peut-on essayer ensemble de faire évoluer le débat du pour ou contre l'avortement à celui du pourquoi tant d'avortement et du comment soutenir avant, pendant et après les femmes qui ont pris cette décision et qui souffrent après de traumatismes psychologiques sans oublier d'accompagner les femmes qui veulent garder leur enfant mais qui se sentent seules à faire face à cette décision, qui vivent possiblement des rejets ou des menaces de leur entourage, , ou qui n'ont tout simplement pas les moyens nécessaires pour faire vivre l'enfant à naître.

Si nous sommes plusieurs à penser qu'il faudrait aller dans ce sens, il s'agira de déterminer le comment?. Nous aurons sûrement plusieurs recommandations à apporter afin que nos gouvernements ne pensent pas qu'en payant les avortements le sujet est réglé et clos.

**Monique Khouzam-Gendron**

En accord (54)      En désaccord (1)

---

source :

[http://www.radio-canada.ca/emissions/christiane\\_charette/2010-2011/chronique.asp?idChronique=111396](http://www.radio-canada.ca/emissions/christiane_charette/2010-2011/chronique.asp?idChronique=111396)